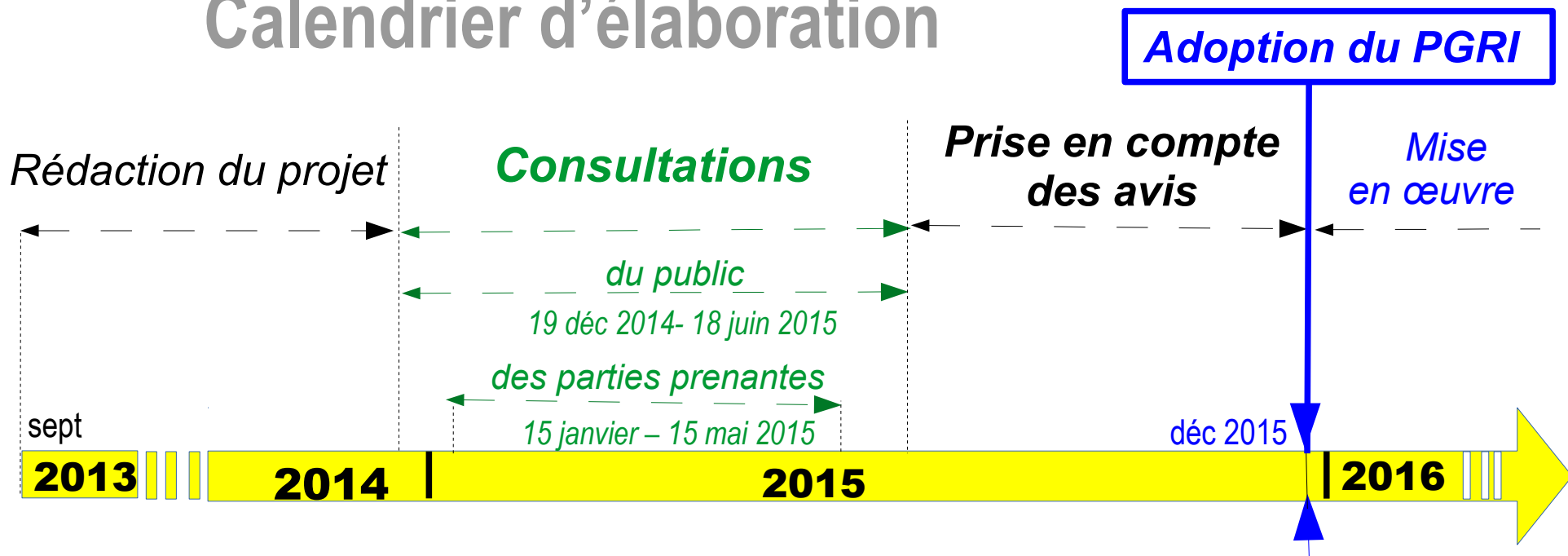


Calendrier d'élaboration

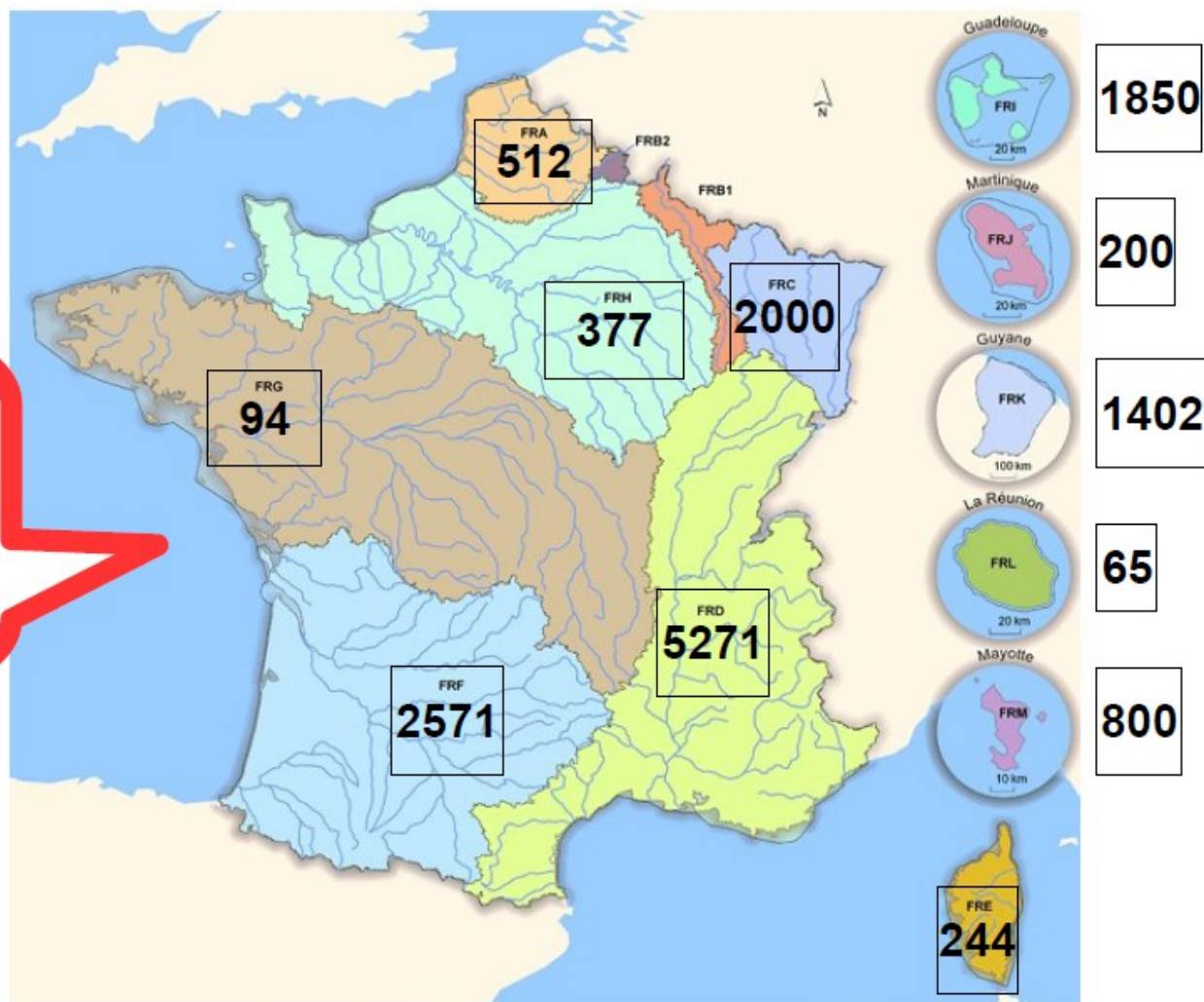


2ème semestre 2015 :

- Juillet-août : analyse des avis par la DRIEE
- Septembre : validation de l'analyse et arbitrage des évolutions du projet – Copil DI du 16/09 et CTPSE du 30/09
- Octobre : validation des indicateurs de suivi, mise en page
- Novembre et décembre : validation du plan final : Copil DI du 20/11, CTPSE du 2/12
- **Approbation du plan par le Préfet coordonnateur de bassin avant le 22/12/15**

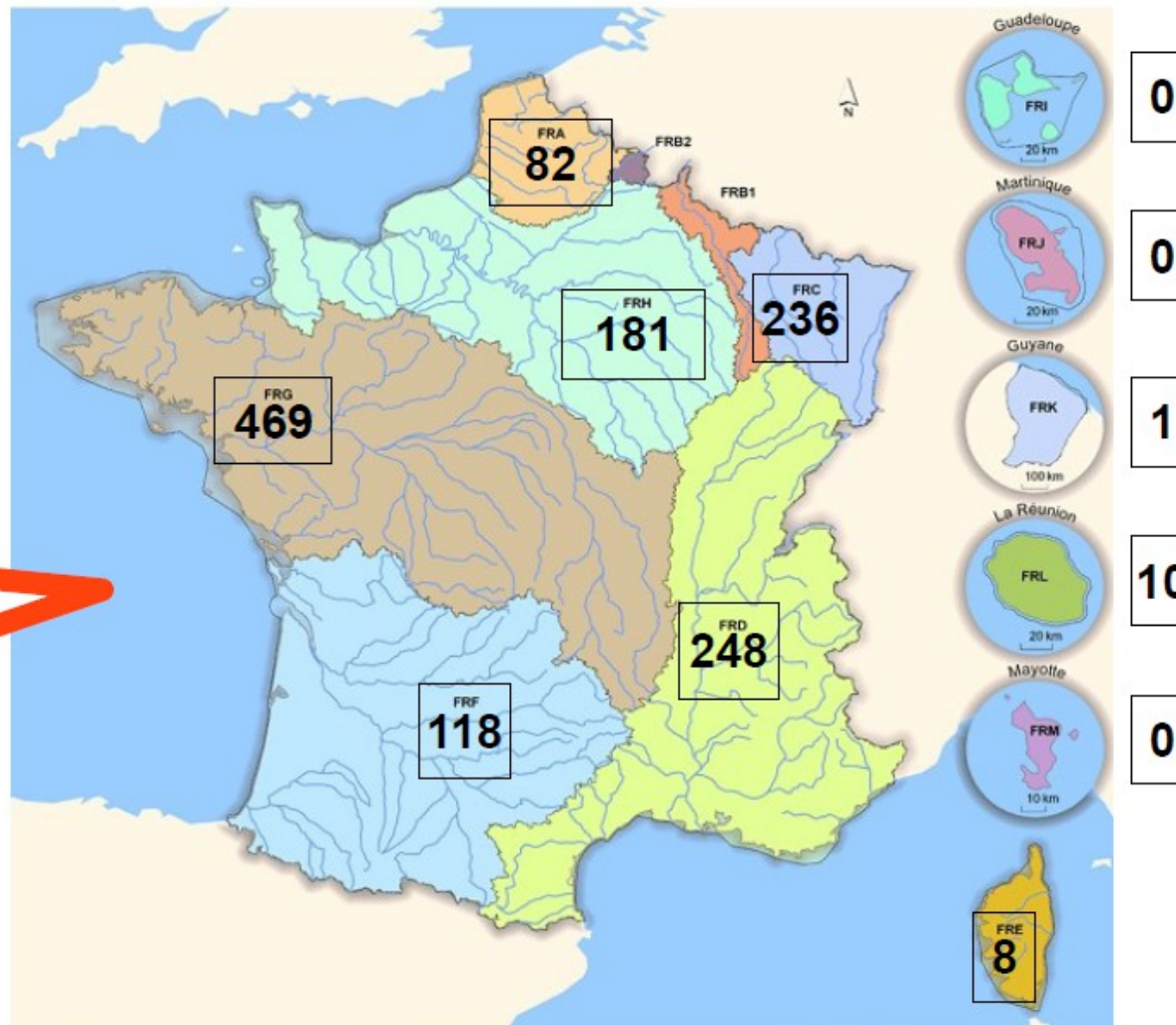
PGRI – Consultation du public

15 386 réponses



PGRI – Avis des parties prenantes

1 353 avis



Consultation des parties prenantes

- Résultats -

Taux de réponse de 14 % sur les 1 285 parties prenantes consultées :

- 12 % pour les EPCI et communes en TRI
- 81 % des avis reçus favorables, 2/3 avec des observations
- Avis défavorables : chambres d'agriculture, qqes CCI et collectivités
- Avis favorable du comité de bassin avec recommandations

=> Adhésion et intérêt exprimés pour ce nouveau plan et ses objectifs

Principaux thèmes abordés :

- Prise en compte des enjeux économiques - indemnisation agricole
- Maîtrise de l'urbanisation en zone inondable et en lit majeur : compatibilité SCOT et PLU, articulation PPR
- Gouvernance (GEMAPI- rôle des acteurs) et spécificités des territoires littoraux
- Mise en œuvre : moyens d'accompagnement, financements, pédagogie



Consultation du public

- Résultats -

Bilan quantitatif

- 377 réponses au questionnaire en ligne dont 147 remarques ou commentaires apportés sur le projet de PGRI (question ouverte)
- 6 courriers parvenus à la DBSN - observations
- Aucun avis émis sur les registres déposés en préfecture de département
- Des centaines de participants lors des réunions publiques organisées sur les projets de SDAGE et de PGRI

Principaux thèmes abordés :

- Adhésion à la proposition d'actions sur l'aléa pour réduire le coût des dommages (objectif 2) plus forte que celle sur la réduction de la vulnérabilité du territoire (objectif 1)
- Question ouverte : « Pas d'urbanisation en zone inondable » et « maintien des barrages, haies, forêts »
- Courriers : Gouvernance, mesures ERC, financements, préservation des ZEC, ZH



Perspectives post consultation

Ce qui a guidé l'analyse :

- Maintenir le parti pris rédactionnel initial :
 - Un document court, priorisé et proportionné aux enjeux
 - Une rédaction concise des objectifs et des dispositions
 - Une rédaction des dispositions adaptée au rapport de compatibilité et qui identifie autant que possible le(s) acteur(s) et décision(s) ou plan(s) visé(s) – relecture juridique du projet de SDAGE
 - Limitation d'illustrations et d'exemples



Perspectives post consultation

Ce qui n'a pas été pris en compte :

- Des thématiques qui semblent suffisamment traitées dans le PGRI :
 - Gestion des eaux pluviales
 - Indemnisation des agriculteurs en cas de sur-inondation
- Des enjeux difficiles à intégrer dans le PGRI avant son adoption :
 - Préciser les diagnostics de vulnérabilité des territoires
 - Renforcer les objectifs du PGRI en faveur des milieux aquatiques

Des défis pour la mise en œuvre du plan :

- Mieux faire connaître : qui fait quoi, les financements, les actions de culture du risque, les synergies d'actions eau-inondation
- Service après adoption pour la mise en œuvre du PGRI : dans les PPRN, les PAPI, les SAGE, la gestion de crise, les SCOT et PLU(i), les aménagements - exemplarité sur les TRI
- Co-piloter, co-élaborer les stratégies locales et mobiliser les acteurs
- Accompagner les collectivités : réduction de la vulnérabilité, déploiement de la GEMAPI



Des évolutions mesurées du document

Préambule : enjeux et bilan

Objectifs généraux du bassin

Réduction
de la
vulnérabilité

Agir
sur
l'aléa

Résilience
et gestion
de crise

Gouvernance
et culture du
risque

Objectifs spécifiques aux TRI

Extrait des
dispositions
pour les TRI

Périmètre
Objectifs
des TRI

Modalités de mise en œuvre

Besoin de pédagogie

Ajouts ou adaptations :

- Portée juridique
- Articulations outils existants
- Élaboration PGRI : avec qui, quand
- GEMAPI – *en cours*

MAJ cartes PAPI et PPR – *en cours*

Lisibilité et précision de certains objectifs

- 30 dispositions à adapter (5 + fortes)
- 5 nouvelles dispositions proposées (volets connaissance et gouvernance)

Besoin de pédagogie sur les SLGRI

Explication liens PGRI et SLGRI – *en cours*

Besoin de mises à jour : *en cours*

- liens vers les cartes des TRI
- volet inondation plans ORSEC
- indicateurs de suivi du PGRI issus du GT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Évolutions de rédaction les « plus importantes » :

- **1.D.1- Éviter, réduire et compenser les installations en lit majeur des cours d'eau**
- **Sous objectif 2.C - Protéger les zones d'expansion des crues**
- **Sous objectif 2.D - Réduire l'aléa de débordement par une approche intégrée de gestion du risque**
- **Sous objectif 2.G - connaître et gérer les ouvrages hydrauliques**
- **3.E.1- Maîtriser l'urbanisation en zone inondable**

- **Définitions à préciser :**
 - Zone inondable => définition élargie à tous les aléas, yc submersion marine
 - Zones humides => revenir aux textes / cohérence SDAGE
 - Zone d'expansion de crue => revenir aux textes / cohérence SDAGE
 - Lit majeur => définition réglementaire
 - Ralentissement dynamique : définition plus large : sur versants + cours d'eau